

Prisma tente d'encadrer les activités éditoriales de ses journalistes

Après la diffusion d'une note interne ayant soulevé un tollé la semaine précédente, la direction de Prisma Presse a présenté le 24 mars dernier au comité d'entreprise une nouvelle procédure pour réglementer les activités éditoriales de ses journalistes. Les représentants du personnel ont demandé un mois pour se prononcer sur le document, dans lequel le journaliste écrivain devra s'engager par écrit à ce que son « ouvrage respecte les dispositions de la convention collective des journalistes » et « n'ait pas d'incidence sur son travail ». Il ne serait donc plus fait mention ni d'orientation politique ni de référence aux annonceurs, comme dans la première mouture.